

Partager sa passion

Samedi matin, le SICTOM a organisé avec plusieurs partenaires, une animation compostage au siège de la Haute Savoureuse.

Francis Bourgoïn, de la maison du Sundgau a prodigué ses conseils éclairés aux jardiniers amateurs présents. Il a tout d'abord, expliqué comment bien démarrer à partir d'un composteur bois ou plastique. « Recréer le contexte naturel, dans la forêt, l'aération se produit naturellement, les animaux s'en chargent ». Dans le jardin, le composteur doit être posé sur de la terre, « il lui faut la vie du sol ». Il convient de tapisser le fond du composteur de brindilles fractionnées - des branches broyées font aussi l'affaire - et de constituer des lasagnes végétales.

Les matières carbonées comme les feuilles séchées,

le carton, les matières azotées avec l'herbe provenant de la tonte de pelouse, les restes de légumes, de fruits. Pour bien composter, il faut mélanger les déchets entre eux pour faciliter l'aération, éviter le pourrissement et les mauvaises odeurs au moins une fois par mois. L'odeur du compost réussi, c'est celle du champignon. Enfin, des déchets ne sont pas compostables : les résineux, les branches de thuya, pour ne pas acidifier le sol, les restes de viandes pour ne pas attirer des animaux non désirés.

Passionné de nature, c'est certain, Francis Bourgoïn a fait part de ses convictions avec ferveur, ses démonstrations vivantes teintées d'anecdotes ont ravi les jardiniers amateurs, prêts pour mettre en pratique les nombreux conseils distillés au cours de la matinée.



Francis Bourgoïn a su capter l'attention des visiteurs avec ses conseils pratiques.

Offemont

Ecole du Martinet : le site conservera une vocation éducative et socio-culturelle

Le maire Pierre Carles s'exprime sur l'arrêt du projet de la maison de santé : « Depuis la réorganisation scolaire en 2010, les locaux de l'ancienne école maternelle du Martinet sont désaffectés. Un projet de maison médicale devait voir le jour dans ce bâtiment après sa réhabilitation. Compte-tenu des nombreux lotissements en cours de construction, la population d'Offemont connaît cependant bientôt une

forte augmentation. Les effectifs scolaires vont donc croître eux aussi dans les années à venir. La municipalité se doit par conséquent d'anticiper les besoins en locaux pour l'accueil des nouvelles classes et d'une salle de motricité ».

« Le projet de maison médicale, en revanche, ne s'avère pas prioritaire pour la commune. En effet, Offemont ne se situe pas dans l'une des "zones à risques"

identifiées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). La densité des médecins généralistes dans son bassin de vie correspond en fait à la moyenne nationale. En outre, ce projet a été mené à l'initiative de la commune, et non pas de professionnels de santé. Autrement dit, les objectifs et l'organisation de la maison médicale n'ont jamais été définis par les principaux intéressés. Les représentants des professions médicales implantés à Offemont et dans les communes avoisinantes n'ont d'ailleurs jamais été consultés formellement. En pratique, la maison médicale risquait donc de rester une "coquille vide" ».

Dans ce contexte, reprend le maire, « le conseil municipal d'Offemont a décidé lors de sa séance du 19 mai dernier de mettre fin au projet de la maison de santé. Le bâtiment de l'ancienne école maternelle du Martinet

pourra ainsi être affecté à des besoins plus urgents dans des domaines éducatifs et socio-culturels. Cette décision ne signifie pas que l'implantation d'une maison médicale à Offemont est définitivement abandonnée. La municipalité apportera son soutien aux professionnels de santé qui développeront un projet alternatif solide, fondé sur les spécificités de la commune et les besoins des habitants » conclut le premier magistrat.

bloc notes

Etueffont

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu vendredi 23 mai, à 20 h, en mairie. À l'ordre du jour : désignation des membres du CCAS désignation de délégués ; taxe d'aménagement ; subvention secours populaire ; indemnités de fonction du maire et des adjoints ; projets de l'équipe municipale pour 6 ans ; questions diverses.

Foussemagne

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en mairie vendredi 23 mai à 20 h. À l'ordre du jour : annulation et remplacement de la délibération PVR Le Pâquis, modification de la délibération « désignation des délégués aux différents syndicats », Territoire habitat : garantie financière d'un prêt pour la réhabilitation des pavillons rue Le Vernois, délibération modificative, demande de subvention AAPPMA de Foussemagne, Secours populaire et amicale des sapeurs-pompiers La Vigilente, questions diverses.

Rougemont-le-Château

Bourse au golf

Du dimanche 25 mai au dimanche 1^{er} juin, aura lieu au golf de Rougemont une bourse aux clubs. Les golfeurs qui souhaitent vendre et se débarrasser de leurs clubs, peuvent venir les déposer au Pro-Shop du golf afin que ceux-ci soient vendus à des golfeurs recherchant du matériel à des prix attractifs. Un contrat dépôt-vente est établi, pour se le procurer : Maxime Demangeon ; e-mail : demangeon.maxime@gma.com ; tél. : 06.14.39.02.03.



Week-end de l'AS Nord Territoire

Senior A : dimanche 25, à 15 h, à Etueffont, championnat D2 : Nord-Territoire - Rougegoutte. Senior B : dimanche 25, à 13 h, à Etueffont, championnat D3 : Nord-Territoire 2 - Portugais Audincourt. Vétéran : vendredi 23, à 19 h à Rougemont, championnat vétéran : Nord Territoire - Asdam.

Vétrigne

Fête des voisins

Le comité des fêtes organise vendredi 23 mai, un repas mis en commun avec tous les Vétrignois qui le souhaitent. Le principe : chacun apporte une salade, un plat, un dessert ou encore une boisson. Le comité des fêtes offrira l'apéritif. Le défi de cette année : chaque participant de l'an dernier doit inviter un voisin. Cet événement sympathique aura lieu à 19 h 30 au stade, ou à l'école s'il pleut.

Appel à bénévoles pour planter

Des fleurs annuelles viendront compléter les vivaces déjà en place dans la commune. Toutes les bonnes volontés sont attendues samedi 24 mai à 9 h devant l'atelier communal. Il s'agira de préparer les jardinières et de fleurir quelques massifs avec les conseils de Cédric Albrieux, le jardinier de Vétrigne. Après l'effort, le réconfort : un apéritif sera offert aux bénévoles. Inscription par e-mail : mairie.vetrigne@wanadoo.fr ou au 03.84.29.80.02. En cas de mauvaise météo, l'action sera reportée au 31 mai.

Frais

Une belle balade printanière

L'ASL, sous la houlette de son président Pascal Hougue, a organisé une sympathique randonnée pour ses adhérents.

Au départ de la mairie à 10 h, le groupe d'une vingtaine de personnes s'est mis

en mouvement en direction de Chavannes-sur-l'Étang et après trois bonnes heures de randonnée les estomacs étaient dans les talons. Le pique-nique a eu lieu à la « Belle île » puis la marche digestive du retour a ramené

les randonneurs jusqu'au bistrot du village pour le pot de l'amitié avant de se séparer. La franche camaraderie qui règne au sein de l'association permet à tous, à chaque occasion, de partager un moment convivial.



Le soleil accompagné les joyeux randonneurs.

Lachapelle-sous-Rougemont

Les taux d'imposition inchangés

Avec la désignation des membres du CCAS de la commission communale des impôts directs ; les taux d'imposition locaux et les comptes de la commune et de la Seigneurie, et autres sujets, une séance très chargée était au menu du conseil qui s'est déroulé dernièrement sous la présidence d'Eric Parrot, maire.

Les conseillers ont donc décidé de ne procéder à aucune majoration des taux d'imposition en 2014. A savoir : taxe d'habitation 11,45 % ; taxe foncier bâti 8,05 % ; taxe foncier non bâti 39,55 %.

Ils ont également décidé d'affecter l'excédent du compte administratif de fonctionnement de 214.524,63 euros, à l'apurement du déficit, à l'exécution du virement de la section d'investissement et affectation du solde disponible à l'excédent reporté. Mêmes dispositions concernant les comptes de la Seigneurie avec un excédent de fonctionnement de 23.963,59 euros.

Les propositions du budget primitif 2014, de la Seigneurie ont été votées comme suit : fonctionnement, 35.263 euros ; investissement, dépenses 8.000 euros, recettes 18.350 euros ; et les propositions du budget primitif 2014 de la commune, comme suit : fonctionnement, 514.472 euros ; investissement, 191.535 euros.

Désignation des membres du conseil au CCAS : Eric Parrot, Marie Tomacki, Geneviève Pourre, Stéphanie Jacob, Colette Schlegel, Virginie Larcher. Membres extérieurs : Christiane Buchwalter, Jean-Louis Buchwalter, Gabriel Deville, Sandra Guero, Ludovic Lindecker.

Proposition des membres de la commission communale des impôts directs, titulaires : Pierre Ronfort (Eteimbes), Bernard Block, Marcel Grapin, Bernard Zentner, Jean-François Geoffroy (propriétaire forestier), Daniel Gauthierat, Jean-Paul Devaland, Henri Kauffmann, Céci-

le Heidet, Jean-Louis Buchwalter, Christophe Stoekel, Séverine Soria. Suppléants : Pierre Hattenberger, François Noblat (propriétaire forestier), Pierre Pons, Michel Kauffmann, Frédéric Letang, Gérard Probst, Catherine Braghini, Christelle Gottar, Pierre-Yves Guero, Virginie Larcher, David Didelot.

Les autres sujets : approbation des dispositions de l'aménagement forestier de la forêt communale de Lachapelle-sous-Rougemont, d'une surface de 101,05 ha, période d'application : 2013-2032. Décision de réaliser les points du devis travaux, suivants : dégauchissement manuel de semis pour un coût de 2.210,61 euros.

Indemnités de fonction du maire et des adjoints : elles sont versées mensuellement au taux maximum de l'indice 2015, autorisé par la loi de la strate de population concernée.

Au receveur principal : le montant de l'indemnité de Philippe Durand sera calculé au taux maximum du barème.

Foussemagne Energies citoyennes en eaux vives

Alors que le projet de loi sur la transition énergétique est enfin sur les rails, cela fait quatre ans que les actionnaires-citoyens d'Ercisol œuvrent sur le terrain des énergies vertes et développent une production locale, durable et rentable, marquée par une montée en puissance dans le domaine de l'hydroélectricité.

Après l'achat en janvier, d'un site vosgien, à Raon-l'Étape, une autre micro-centrale hydraulique de moyenne puissance, délaissée depuis quinze ans, vient d'être acquise à Renage, en Isère. Quelques mois de réhabilitation seront nécessaires pour lui redonner vie, avant sa mise en route en fin d'année. A Raon-l'Étape en revanche, tout est à refaire et les travaux se prolongeront jusqu'en 2015. Un troisième chantier d'envergure concernera l'aménagement d'une centrale de 400 kW sur un barrage de l'III, à Osthouse, dans le Bas-Rhin, tandis que d'autres projets sont en cours, de la Haute-Saône à Nérac, près d'Agen.

Ces nouvelles installations s'ajoutent à la centrale déjà productive de Moyennemoutier (88), et celle, photovoltaïque, d'Ebersheim (67). « Lors de l'ensemble de ces centrales sera opérationnel, elles produiront quelque 7.660.000 kWh par an, l'équivalent de

l'alimentation en électricité, hors chauffage, de plus de 3.000 foyers, évitant ainsi un rejet annuel de 1.200 tonnes de CO2 », indique Louis Massias, président d'Ercisol.

Lui-même se dit surpris de cet essor rapide. « Notre fonctionnement coopératif s'adresse à tous les citoyens » explique-t-il. Fondée en 2010 par 35 associés, sur le principe égalitaire « une personne égale une voix » et ce, quel que soit le nombre de parts, Ercisol (Energies renouvelables citoyennes et solidaires) compte aujourd'hui 125 actionnaires. « Le capital maximum de 800.000 € est bientôt atteint » note son président.

Ses souscripteurs sont entrepreneurs, universitaires, mais aussi élus ou simples habitants, tous réunis, sans esprit spéculatif, dans un même élan de réappropriation citoyenne de l'énergie. Répartis sur tout l'Hexagone, « ils sont notre force et nos relais dans les régions, dénichant les projets, assurant leur suivi sur place » souligne Louis Massias. Hydromoyennemoutier, Hydroraon, Hydrorenage : chaque réalisation est gérée par une filiale, créatrice d'emplois et « où 30 % du capital sont réservés à des personnes locales » précise-t-il, ajoutant : « notre démarche intéresse jusqu'à la Commission européenne, qui nous a contactés ».

www.ercisol.com



Les membres d'Ercisol relocalisent la production d'énergie, comme ici, sur le cours de la Meurthe, à Raon-l'Étape.

562138700

PERDU À CHAUX MINNIE

CHATTE BLANCHE

Tâches tricolores sur le dos
Enorme récompense

Tél. 06.73.14.77.45

CONTACTEZ VOTRE AGENCE
L'EST RÉPUBLICAIN

Perdus : 20 € - Trouvés : GRATUIT

Bethonvilliers

500 plants pour officialiser l'arrivée des beaux jours



Avec l'aide de papa et maman, Maëlie, 4 ans, très motivée, a participé à sa première campagne de fleurissement.

Samedi, de bon matin, outils de jardinage en main, une bonne vingtaine de Bevillois étaient présents devant la mairie. Cette mobilisation des habitants répondait à l'appel d'Hélène Cargino et Florence Nicolas, conseillers en charge du fleurissement.

Un vaste chantier attendait ces vaillants bénévoles désireux de participer à l'embellissement du village. Il s'agissait de garnir de belles fleurs, annuelles les quelque trente bacs, et autant de jardinières, ainsi que les quatre massifs de pleine terre qui agrémentent les voiries et la mairie.

Les entrées du village ont également eu droit aux soins attentifs des jardiniers d'un jour et ont aussi été bichonnées. Quelques plants de vivaces ont été remplacés et d'autres ajoutés ici et là.

Sous un beau soleil, plus de 500 plants ont été repiqués, où les couleurs rouge et rose dominent. Le printemps est vraiment arrivé au village ce samedi matin. Le nombre et l'enthousiasme des participants ont permis de boucler le chantier en deux heures à peine.

Parmi toutes ces mains vertes, Maëlie, 4 ans, secondée par papa et maman, ne fut pas la moins active. Quelle responsabilité de choisir les plants, et quel ravissement, aussi, de plonger les mains dans le terreau frais ! Son bonheur fit vraiment plaisir à voir. Présent également, ainsi que plusieurs élus, le maire Christian Walger a félicité toute cette dynamique équipe, qui a ensuite été invitée à la mairie pour partager le verre de l'amitié.